

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
COLLEGE MARCEL PAGNOL – RUE EMILE TURCO – 34410 SERIGNAN
Personne responsable du marché : M. LUC ROYER PRINCIPAL DU COLLEGE
Comptable assignataire : AGENT COMPTABLE DU COLLEGE MARCEL PAGNOL
Siège de l'agence comptable : Lycée « Jean MOULIN » 34 500 BEZIERS

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire à Berlin pour 52 élèves âgés de 14 à 15 ans et 4 adultes accompagnateurs du 20 mars 2016 (départ vers 13h) au 26 mars 2016 (matin).

IV) Description des prestations :

IV-1 transport :

- Autocar de tourisme (récent de moins de 5 ans) pour toute la durée du voyage.
- La compagnie proposera un ou deux chauffeurs (bonne connaissance de Berlin) afin de réaliser tous les points du programme souhaité sans que le groupe soit obligé d'attendre pour cause de dépassement d'horaire de travail.
- La compagnie devra s'engager à réparer ou remplacer un véhicule en cas d'ennuis mécaniques dans la demi journée.
- Les frais d'autoroute, de parkings seront réglés par le conducteur et donc inclus dans l'offre.

IV-2 hébergement :

- Hébergement en pension complète pour les participants et les accompagnateurs et les chauffeurs de bus.
- Les répartitions mixtes (filles/garçons) ne seront pas autorisées

IV-3 programme des visites à effectuer :

Dimanche

Départ vers treize heures (Pique-nique tiré du sac pour le dîner)

Lundi

Arrivée vers 8 heures (petit déjeuner dans un restaurant, une aire d'autoroute, bref, assis au chaud)

Visite du Musée juif

Déjeuner au restaurant

Découverte à pieds de Checkpoint Charlie / du Berliner Dom (de l'extérieur seulement)/ de l'île aux musées (extérieur seulement) / et quartier libre à Hackesher markt le quartier juif

Installation à l'hôtel économique

Mardi

Visite du camp de concentration de Sachsenhausen

Pique-nique fourni par l'hôtel

Découverte pédestre de l'East Side Gallery et de Karl-Marx Allee jusqu'à Alexander Platz

Retour à l'hôtel

Mercredi

Visite du musée Gemaldegalerie

Pique-nique fourni par l'hôtel à Potsdamer Platz

Visite du musée Neue Nationalgalerie

Retour à l'hôtel

Jeudi

Visite de la coupole du Reichstag

Découverte pédestre du mémorial de l'Holocauste / du mémorial soviétique / la porte de Brandebourg

Pique-nique fourni par l'hôtel

Visite du musée Hamburger bahnhof

Vendredi

Découverte pédestre du Kurfurstendam

Pique-nique fourni par l'hôtel

Départ vers 13 heures

Dîner pris au restaurant

Samedi

Retour à Sérignan vers 7 ou 8 heures du matin

IV -4 observations particulières :

- Les élèves partent le jour 1 vers 13h prévoir le petit déjeuner le lendemain. Tous les repas doivent être compris dans l'offre jusqu'au retour dans l'établissement.
- Le prestataire devra présenter une garantie qui permette d'obtenir sans condition le remboursement des sommes versées en cas d'annulation totale du groupe ou en cas d'annulation partielle (un ou plusieurs participants).
- De même, il devra proposer une assurance assistance rapatriement pour l'ensemble du groupe.
- Le prestataire devra pouvoir fournir un service d'aide 24h/24h.
- Le prestataire devra mettre à notre service un serveur vocal téléphonique pour informer régulièrement les parents sur le déroulement du voyage.

V) Contact :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame la Gestionnaire du « Collège Marcel PAGNOL » ; tel 04,67,39,99,99 ; fax 0467,39,99,90. Adresse électronique : gest.0341388z@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être parvenues au service Intendance du COLLEGE MARCEL PAGNOL situé à Sérignan, au plus tard le **2 septembre** 2015 à 12 h 00.

VII) Contenu des offres :

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant le prix unitaire

HT, les taux et montant de la TVA pour tous les participants élèves et accompagnateurs. Les taxes et frais divers seront également mentionnés sur le devis ainsi que le coût des visites avec prix ferme et définitif. Le prix de l'assurance annulation devra figurer.

VIII) Critère de jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont : QUALITE DES SERVICES
PRECISION DE L'OFFRE
PRIX

IX) Délai de validité des offres : 30 jours.

X) Règlement :

Le règlement s'effectuera par **mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours** à compter de la date de réception de la facture à établir en trois exemplaires.

XIV) Notification :

Le marché sera notifié au titulaire avant le 21 septembre 2015.

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site aji-france.com.

A SERIGNAN, le 30/07/2015

Le Principal, Luc ROYER